

MAIRIE
de
CURBANS
05110 LA SAULCE
Tél. 92 54 21 87

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ - ÉGALITÉ - FRATERNITÉ

Le

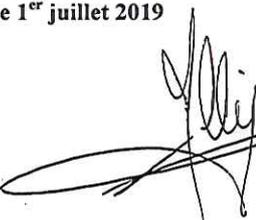
CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le Conseil municipal se réunira à la Mairie

le LUNDI 8 juillet 2019 à 18 heures 30

Je vous remercie de bien vouloir assister à cette séance, et vous prie d'agréer l'expression de mes sentiments distingués.

A CURBANS, le 1^{er} juillet 2019
Le Maire
Laurence ALLIX



ORDRE DU JOUR :

- Approbation du procès-verbal du 13.05.2019.
- Proposition convention Patrim'act. Demande d'avis juridique de l'AMF.
- Reconduction de l'atelier gymnastique à l'école. Année scolaire 2019-2020.
- Choix du mode de consultation pour les travaux de réhabilitation des 4 bassins d'aspersion dont la maîtrise d'œuvre est assurée par le bureau d'études SAUNIER.
- Fixation du loyer de la SARL L'ITINERAIRE.
- Subvention de 161.33 € correspondant aux frais de SACEM à l'Association Sportive Culturelle de Curbans.
- Signature d'une convention fixant la participation de la commune au fonctionnement du réseau d'aides spécialisées aux élèves en difficulté (RASED) du Val de Durance.
- Consultation de travaux de goudronnage au quartier de Valauri 2^{ème} tranche. Choix de l'entreprise.
- Demande d'attribution d'un fonds de concours à la CAGTD d'un montant de 10 390.94 € pour le financement des travaux de goudronnage au quartier de Valauri 2^{ème} tranche.
- Schéma directeur d'eau potable. Consultation pour la pose de compteurs d'eau potable de sectorisation. Choix de l'entreprise.
- Rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable 2018.
- Construction de la station d'épuration du village. Cession à la CAGTD de la parcelle de terrain concernée.
- Procès-verbal de mise à disposition des biens affectés à la compétence assainissement et transfert de l'actif-passif de la commune de Curbans vers la CAGTD.
- Bourse étudiant 2018-2019. Révision d'une demande.
- Annulation de l'achat d'un lave-vaisselle. Maintien de la pose d'une cartouche anti calcaire.
- Soutien à la motion de la CAGTD relative au transfert de la compétence eau au 01.01.2020 et position du Conseil municipal quant à ce transfert de compétence.
- Motion de l'Association des Maires Ruraux contre la fermeture des services publics de proximité de la DGFIP et contre le transfert des charges vers les Maisons de Service Au Public.

- Avenant n°1 au bail du 16.08.2016 signé avec TDF pour l'installation d'un site radioélectrique sur la parcelle A 274 d'une emprise de 100 m2.
- Projets d'installation de parcs photovoltaïques au lieu-dit « Les Coulets ».
- Demande d'achat d'une parcelle communale au lieu-dit Le Pin aux abords du lotissement du Pré Clos.
- Evolution du système de santé. Motion.
- Passage du Tour de France.
- Questions diverses.